

# Tebboune prévoit une chute des prix des locations à partir de 2017

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4034 - Mercredi 30 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

## Marche pour réclamer toute la vérité sur la disparition d'un jeune

Page 24

Ould Abbas auditionne les mouhafedhs du FLN

## Discipline partisane et prochaines élections sous diagnostic

Page 3

### Le prix à payer pour la défaite

Par Mohamed Habili

Un pays ne fait la guerre avec ses propres soldats qu'à ses risques et péril. Il sait par avance que s'il la perd, il y aura pour lui un prix fort à payer. C'est d'ailleurs la raison principale pour laquelle les pays ne s'engagent dans une guerre qu'en dernier recours, qu'après avoir tout fait pour l'éviter, ou parce qu'il ne leur a pas été donné de faire autrement, comme dans le cas d'une agression étrangère par exemple. Mais qu'en est-il d'un pays qui ne fait pas la guerre avec ses propres soldats, qui la fait par procuration, en payant et armant d'autres forces ou groupes armés, sans que ceux-ci soient nécessairement des mercenaires du reste, mais des parties prenantes à un conflit dont les intérêts rejoignent d'une façon ou d'une autre les siens? Est-il lui aussi condamné à payer s'il perd la partie, c'est-à-dire si en dépit de toute l'aide qu'il leur a apportée, ces alliés sont vaincus? Ou seraient-ce ces derniers qui seuls auraient à subir les conséquences de la défaite? Ainsi formulée, cette question peut sembler tout théorique. Il n'en est rien en réalité, parce qu'elle risque de se poser concrètement dans le cas d'une guerre toujours en cours mais dont l'issue se dessine désormais chaque jour un peu plus nettement : la guerre en Syrie. Sa particularité, c'est justement qu'elle a été autant sinon davantage une guerre par procuration qu'une guerre civile mettant aux prises des forces purement syriennes.

Suite en page 3

## Talai a présenté à l'APN le projet de loi sur la circulation

# Permis à points et hausse des amendes contre l'hécatombe routière



Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjema Talai, a présenté pour débat, hier, devant les députés de l'APN, son projet de loi relatif à l'organisation, la sécurité et la circulation routières. Les membres de l'APN ont fait part de leur satisfaction à l'égard des nouvelles mesures prises pour réduire les accidents de la route, notamment l'introduction du permis à points.

Page 2

L'Opep se réunit aujourd'hui à Vienne

## Bouterfa : un éventuel échec conduira à une sanction sévère du marché

Page 2

Festival «Nuits du théâtre» au Maroc

## Participation de la pièce «Ana wal Maréchal» à Assafi

Page 13

Talai a présenté à l'APN le projet de loi sur la circulation

# Permis à points et hausse des amendes contre l'hécatombe routière

■ Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai, a présenté pour débat, hier, devant les députés de l'APN, son projet de loi relatif à l'organisation, la sécurité et la circulation routières. Les membres de l'APN ont fait part de leur satisfaction à l'égard des nouvelles mesures prises pour réduire les accidents de la route, notamment l'introduction du permis à points.

Par Louiza Ait Ramdane

**C**e projet de loi, qui modifie et complète la loi 01-14 de 2001, vise principalement à endiguer le phénomène de l'accidentologie qui a atteint un seuil alarmant ces dernières années.

Le projet de loi en question prévoit, entre autres, l'instauration du permis à points. L'entrée en vigueur de ce nouveau permis début de l'année prochaine mettra fin au retrait du permis de conduire. Mais les coupables d'infractions au code de la route paieront très cher leurs amendes.

Au regard de l'accroissement des accidents de la route et l'échec de tous les dispositifs mis en place de réduire le taux des accidents, il était impératif de réviser les mécanismes législatifs actuels, en particulier la loi 01-14 en date du 19 août 2011, a indiqué M. Talai lors de la présentation de ce projet de loi. Il a précisé que le texte vise «la réduction des accidents de la circulation et, par conséquent, le nombre de décès, d'autant plus que les efforts consentis par les pouvoirs publics n'ont pu aboutir au résultat, à savoir circonscrire ce fléau dont l'homme est responsable à plus de 80%».

M. Talai a souligné, à ce propos, que le texte propose la révision des catégories du permis



Ph/E. Soraya/J.A.

de conduire et l'introduction du permis de conduire biométrique renfermant un système de notation avec un compte de 24 points, rappelant que ce dernier est relié à une base de données nationale du permis de conduire et une autre sur les accidents et les cartes grises. Le texte suggère également une révision à la hausse des amendes liées aux infractions et délits avec un reclassement selon le degré de gravité, outre l'annulation du permis probatoire pour le remplacer

par un délai probatoire contenu dans le permis de conduire, a-t-il précisé avant d'ajouter qu'il définissait aussi la révision de la durée de suspension du permis de conduire en cas d'infractions. D'autre part, les amendements concernent la révision de certaines définitions et l'élargissement du certificat d'aptitude professionnelle pour englober le transport des produits dangereux et introduire de nouvelles dispositions de contrôle de la surcharge des véhicules.

Dans leurs interventions, la majorité des membres de l'APN ont fait part de leur satisfaction des nouvelles mesures contenues dans ce projet. Cependant, ils s'accordent à dire que l'application des sanctions doit être accompagnée par l'amélioration de l'état des routes et le renforcement du contrôle sur les véhicules.

Le Parti des travailleurs a exprimé sa satisfaction des nouvelles mesures contenues dans le projet de loi sur la circulation.

«Au regard de l'accroissement des accidents de la route qui font 4 400 personnes par an et 55 000 blessés, il était impératif d'instaurer de nouvelles mesures pour réduire cette hécatombe», indique Sanani Mourad, député du PT. Pour lui, le facteur humain n'est pas le seul responsable de cette situation. L'état des véhicules et des routes joue un grand rôle dans l'augmentation des accidents. Il faut en même temps renforcer le contrôle des véhicules et des pièces de rechange importées d'Asie.

Le parti du Front de la justice et de développement (FJD) qui a applaudi le nouveau code de la route, notamment le permis à points, a abordé le même aspect. Pour son député, Khelifa Hadjira, la sanction des conducteurs doit être accompagnée du contrôle technique des véhicules et des pièces détachées ainsi que l'amélioration de l'état des routes. Un autre député de la même formation a appelé à rehausser le niveau des formateurs des auto-écoles, regrettant, à cet effet, l'inexistence d'un fichier national sur les permis et les contraventions.

Par ailleurs, Hacene Zaghed, député indépendant, a jugé les amendes sur les infractions trop lourdes pour le citoyen. «7 000 DA comme amende est exagéré», estime-t-il.

L. A. R.

L'Opep se réunit aujourd'hui à Vienne

## Boutarfa : un éventuel échec conduira à une sanction sévère du marché

**B**ien qu'optimiste quant à la réussite de la réunion de l'Opep se tenant aujourd'hui à Vienne, le ministre de l'Energie a averti des risques pouvant surgir dans le cas contraire. Selon lui, ce sera une sanction qui pourrait conduire les prix du marché mondial du pétrole à chuter en dessous du seuil des 40 dollars.

La réunion tant attendue de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) se tiendra aujourd'hui à Vienne. Pour sa 171<sup>e</sup> réunion ministérielle, l'Opep, avec ses différents experts responsables, tentera de trancher, de manière probante, sur l'avenir du marché pétrolier mondial. Afin de trouver un consensus commun quant au taux exact du niveau de barils de pétrole à produire, l'ensemble de l'organisation, tout en tenant compte des préoccupations de toutes les parties, prendra comme point principal l'examen de la proposition algérienne visant la baisse de la production. Comme convenu dans les précédentes rencontres de concertation, lors de cette réunion les 14 pays membres de l'Organisation doivent débattre de la proposition de l'Algérie retenue pour servir de base de travail afin d'aboutir à un accord final concrétisant celui d'Alger. Rappelons que ce dernier porte sur la limitation de la production au

sein de l'Organisation, dans une fourchette entre 32,5 et 33 millions de barils/jour. La proposition algérienne que le Comité d'experts de l'Opep a retenue pour être soumise à la conférence ministérielle de cette organisation est basée globalement sur une réduction d'environ 1,1 million de barils par jour par l'Opep et une baisse de 600 000 barils/jour pour les pays hors Opep. Ainsi, l'objectif final de l'événement est l'obtention, coûte que coûte, d'une résolution commune arrangeant tous les pays concernés. Car après avoir difficilement réussi, en septembre dernier à Alger, à parvenir à un accord historique de baisse de la production, l'Opep se doit d'aborder à Vienne les détails et la répartition de ces volumes de réduction entre les pays concernés de façon à garantir un accord consensuel, juste et équilibré. Un enjeu majeur économique et politique mondial déterminant pour la relance équilibrée de la conjoncture énergétique de beaucoup de pays dans le monde. Ce pour quoi l'Algérie a multiplié, dans cette perspective, depuis plusieurs semaines les négociations et consultations au sein de l'Organisation pétrolière. Pour bien réussir sa stratégie, celle-ci a également étendu ses échanges de base avec les pays non membres, et ce, la Russie en



tête. «L'objectif étant d'obtenir des pays non-Opep, notamment la Russie, premier producteur mondial de pétrole, une coopération et un engagement à soutenir l'accord d'Alger en ajustant leur production en faveur d'une stabilisation durable des marchés pétroliers», a-t-il rajouté. Revenant sur l'accord historique d'Alger, «l'Algérie a mis sur la table une proposition. Nous estimons que c'est une bonne

proposition. Elle est équilibrée et tient compte des préoccupations de toutes les parties», a déclaré récemment à l'APS le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa. La proposition algérienne, a poursuivi le ministre, tend, avec des efforts des pays Opep et non-Opep, à endiguer le déséquilibre entre une offre mondiale surabondante et une demande en progression modérée qui devrait perdurer jusqu'au premier semestre 2017. Néanmoins, même si ce dernier manifeste un optimisme quant à la réussite de cette réunion, M. Boutarfa a avisé qu'en cas d'échec cela aboutira à une sanction qui pourrait conduire les prix du marché mondial de pétrole à chuter en dessous du seuil des 40 dollars. Déjà qu'ils peinent actuellement à atteindre le seuil psychologique des 50 dollars le baril. En revanche, «un bon accord conduira à stabiliser le marché et les prix autour d'une fourchette comprise entre 50 et 55 dollars, voire 60 dollars, vers la fin de l'année», a-t-il conclu. C'est dire que la réunion de Vienne sera une arme à double tranchant pour l'avenir mondial en matière d'énergie.

Yacine Djadel

Ould Abbas auditionne les mouhafedhs du FLN

# Discipline partisane et prochaines élections sous diagnostic

■ Le secrétaire général du Front de libération nationale a entamé, depuis samedi dernier, une série d'auditions des mouhafedhs du parti et les présidents des commissions transitoires. Au total, 21 représentants de ces structures ont été rencontrés par Djamel Ould Abbas en présence des membres du bureau politique. Cette opération se poursuivra les prochains jours.

Par Nacera C.

Le nombre des mouhafedhs dépasse les 50 du fait que l'époque de Amar Saadani a connu la mise en place de nouvelles mouhafadhas, justifiée par le nouveau découpage administratif. Le nouveau secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, a maintenu toutes ces mouhafadhas bien que cette opération ait été contestée par les opposants de Saadani. Mais la stratégie de Ould Abbas porte sur l'ouverture des portes du vieux parti aux cadres et militants du parti «opposants» ou en «colère» dans le cadre de renforcement du FLN pour les prochaines élections électorales. Cette opération de séduction est jugée réussie avec le retour de plusieurs cadres aux structures du parti, dont l'expatréon de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Ziari au côté de Ayachi Daadaoua, ex-chef du groupe parlementaire du FLN et autres opposants. Les différents secrétaires des mouhafadhas et présidents des commissions de transition de plusieurs wilayas ont présenté la situation des structures locales du parti et l'état d'adhésion de nouveaux militants. On peut citer, dans ce cadre, les représentants d'El Beyadh, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Tiaret, Saïda et autres. Selon un communiqué rendu public par la direction du



Ph / DR

parti sur son site officiel, le secrétaire général du FLN a donné des directives et instructions écrites aux secrétaires des mouhafadhas et présidents des commissions de transition de plusieurs wilayas. En dehors des questions organiques, notamment celle d'attirer un maximum d'adhérents, la nouvelle direction du FLN veut assurer une bonne préparation pour les prochaines échéances électorales, qu'il s'agisse des législatives ou des locales. Pour ces prochains rendez vous électoraux, Ould Abbas est ferme concernant la discipline partisane des militants et pas question de laisser place à la «chkara». «Je veux dire aux femmes de ne pas avoir peur de

la «chkara». Je suis un anti-chkara ! Je suis votre garantie en tant que secrétaire général», a lancé Ould Abbas, lors de la récente rencontre du parti tenue à l'hôtel El Aurassi. Il a rappelé aussi aux militants que «personne ne peut être votre responsable ou votre tuteur. Votre seul responsable et tuteur est le président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika». Il avait aussi affirmé devant les militants de son parti que «les instructions sont strictes et claires : tout viendra de la base», ajoutant que «ceux qui veulent se présenter aux prochaines élections législatives ne doivent pas compter sur la chkara et donc sur l'argent sale». Il est à noter que le Front

de libération nationale a toujours souffert de l'indiscipline de ses militants et l'usage de la «chkara» par certains, notamment lors des précédentes élections législatives. D'ailleurs, ce parti se retrouvait à chaque élection devant des candidats indépendants, puis les rallier au parti une fois le siège au Parlement remporté. Ould Abbas voudrait, probablement, à travers l'écoute directe des mouhafedhs, voir plus clair sur ce qui se passe dans ses structures qui ont un grand rôle de mobilisation quant aux prochaines échéances électorales.

N. C.

Armée

## Séminaire sur les enjeux de la communication au sein de l'ANP



Ph / DR

Un séminaire sur «les enjeux de la communication au sein de l'Armée nationale populaire» a été organisé, hier à Alger, par la direction de la communication, de l'information et de l'orientation de l'Etat-Major de l'ANP, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Tenu sous l'égide du général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'ANP, l'ouverture

des travaux a été donnée par le général-major Maddi Boualem, directeur de la communication, de l'information et de l'orientation de l'Etat-Major de l'ANP. Inscrit dans le cadre de la concrétisation du plan annuel de communication de l'ANP, ce séminaire vise à «mettre en exergue les enjeux de la communication au sein de l'ANP selon les objectifs assignés par le Haut Commandement de l'ANP, en mettant l'accent sur les axes de développement du pro-

cessus communicationnel dans l'optique d'atteindre de meilleurs résultats». Le séminaire vise également à «faire ressortir les mécanismes modernes de la communication interne et les efforts à fournir pour consolider les relations avec les médias». Cette orientation a été confirmée par le général-major dans son allocution, déclarant que l'ANP «a toujours veillé à mettre en place une stratégie communicationnelle solide basée sur la prospective des événements et le développement de méthodes de travail à même de traiter les problématiques imposées par la situation instable prévalant sur nos frontières, avec ce que cela exige en termes de savoir-faire, de vigilance, de maîtrise et d'efficacité à la hauteur des objectifs majeurs auxquels fait face notre pays». Lors de ce séminaire, plusieurs conférences ont été animées par des cadres de la communication, de l'information et de l'orientation

modernes de la communication, des axes de son développement au sein de l'ANP, de l'état des relations avec les médias et des enjeux de la communication électronique. Les débats qui ont suivi chaque conférence «ont enrichi les travaux du séminaire, qui s'est déroulé en présence de cadres supérieurs relevant des différentes structures du MDN, de l'Etat-Major de l'ANP et d'officiers de la communication représentant les différentes Régions militaires, des structures et des écoles de l'ANP», note le communiqué du MDN. A la clôture des travaux de ce séminaire, le général-major Maddi Boualem a mis en valeur «l'intérêt et la grande importance qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP à ce secteur sensible, notamment à la formation dans ce domaine et la maîtrise des mécanismes modernes de l'activité de l'information et de la communication».

R. N./APS

### LA QUESTION DU JOUR

#### Le prix à payer pour la défaite

suite de la page Une

Sans l'intervention directe des alliés du régime syrien, en particulier de la Russie en septembre de l'année dernière, sa conclusion serait à l'opposé de celle qui pour l'heure est en train de prendre forme. Mais, si elle n'avait eu affaire dès le début qu'à une rébellion purement interne, l'armée syrienne n'aurait pas eu besoin de l'implication directe de ses alliés pour rester debout et poursuivre le combat. L'opposition armée syrienne ne s'est pas battue seule et avec ses propres moyens, mais avec l'aide massive de ses alliés, dont au premier chef les monarchies du Golfe et la Turquie. Elles lui ont fourni des armes de plus en plus perfectionnées, et elles se sont arrangées pour qu'elle ne manque pas de combattants. De là la question qui se pose de savoir si sa défaite aura des répercussions sur ses alliés dans la région, ou si au contraire ceux-ci s'en sortiront complètement indemnes, comme si de rien n'était. Or, à bien entendre le ministre qatari des Affaires étrangères, cette défaite annoncée n'étant pas quelque chose d'inéluctable pourrait être évitée pour peu que l'opposition syrienne reçoive enfin les armes dont elle a besoin pour se défendre contre les avions russes et syriens. A vrai dire, il a été plus explicite encore : son pays en coordination avec d'autres dans la région lui fournirait ces armes quand bien même la prochaine administration américaine romprait tout lien avec elle. Les Américains se sont toujours opposés à la livraison de missiles susceptibles de tomber entre de mauvaises mains, comme il est arrivé à d'autres de leurs armes fournies à l'opposition dite modérée mais qui peu après se sont retrouvées en la possession des groupes terroristes. Ce n'est pas maintenant qu'ils se rendent compte que la guerre est en train d'être remportée par l'armée syrienne qu'ils vont surmonter leurs préventions. On se demande donc si le ministre qatari est bien conscient de la portée de ses déclarations. Imaginons que son pays, en accord ou non avec d'autres pays de la région, fasse parvenir à l'opposition ce genre de missiles, forcément contre l'avis des Américains, et qu'ils soient aussitôt employés contre les avions russes et syriens. Cela équivaudrait à une déclaration de guerre directe du Qatar contre la Russie, la Syrie, et leurs alliés. Ce serait comme si le Qatar voyant la guerre prendre une tournure défavorable et ne pouvant l'accepter décidait de tomber le masque et d'envoyer ses propres soldats redresser la situation.

M. H.

## Secteur de l'habitat

# Tebboune prévoit une chute des prix des locations à partir de 2017

■ Alors que la chute des prix du pétrole fausse tous les calculs, le secteur de l'habitat est en mesure de continuer à construire des logements. En effet, le ministre de l'Habitat a balayé d'un revers de main toutes les appréhensions des citoyens à cause de la conjoncture marquée par la crise financière et la politique d'austérité.

Par Meriem Benchaoua

Les projets de logement continuent à occuper une place prioritaire dans les transferts sociaux décidés par l'Etat, selon Abdelmadjid Tebboune qui a déclaré : «Il est vrai que la situation financière actuelle est difficile, mais cela ne signifie pas que nous allons renoncer au programme de logements qui contribue à la consécration de la paix sociale». Après avoir souligné que tous les projets de logement seront maintenus, Tebboune a démenti les rumeurs selon lesquelles ces projets ont été suspendus en raison de difficultés financières, justifiant ses propos par le volume de la consommation financière du secteur qui a atteint, jusqu'à novembre, 426 milliards de dinars. Toutefois, le premier responsable du secteur a annoncé de nouvelles mesures visant à maîtriser les dépenses dans le secteur de l'habitat dont l'interdiction de payer des avances aux maîtres d'œuvre. «En raison de la situation difficile que traverse le pays, il a été décidé de conclure des transactions avec des maîtres d'œuvre sans payer d'avances à un taux fixé habituellement à 30% de la valeur de l'ouvrage», a-t-il précisé lors d'une rencontre d'évaluation ayant réuni les responsables du secteur, les directeurs centraux au ministère et les directeurs de wilaya. Il a été décidé, dans ce sens, de supprimer le financement des opérations complémentaires dans les projets de logement et des structures publiques à l'instar des opérations d'aménagement secondaires. Il est question également de poursuivre l'utilisation restreinte des matériaux de construction locaux dans les projets, ce qui a permis d'économiser près de 1,5 milliard de dinars durant l'année en cours,



PH/D.R.

selon les chiffres des douanes. A l'exception du ciment et du rond à béton, il ne sera plus possible d'utiliser les matériaux de construction importés, une politique qui a permis la création

d'un «grand» nombre de petites et moyennes entreprises, a-t-il martelé.

**L'application de la loi de mise en conformité se poursuit**  
Concernant la régularisation des

constructions non conformes qui intervient en application de la loi 08-15, M. Tebboune a souligné qu'un nouvel article serait introduit dans la loi de finances 2017 inhérent à la prolongation des délais de cette opération à la fin 2017. Il était prévu initialement, dans le cadre de la loi 08-15, d'achever l'opération de mise en conformité avant août 2012, mais ce délai avait été reporté à août 2013 puis à août 2016 suite à un amendement approuvé par le Parlement lors de l'examen de la loi de finances 2014. «Certains citoyens croyaient que nous procéderions le 3 août à une large opération de démolition, en raison d'une mauvaise compréhension de la loi. Cependant, nous continuerons à recevoir les dossiers de régularisation sans toutefois opter pour la démolition, à l'exception de certains cas bien précis, où la régularisation s'avère impossible». Le ministre a donné des instructions à tous les responsables de logements et de structures publiques non conformes pour veiller à la régularisation des constructions avant la fin 2016.

Par ailleurs, le ministre prévoit une baisse sensible des prix de

location sur le marché immobilier, à la faveur des opérations de livraison des programmes de type location-vente et promotionnel public en 2017. «Avec l'achèvement du dossier AADL 1 en mars 2017, nous prévoyons une baisse sensible des prix de location particulièrement dans les grandes villes, une fois que le parc immobilier sera doté de milliers de nouveaux logements», a indiqué M. Tebboune, ajoutant que les nouvelles taxes sur le logement n'auront pas un grand impact sur les prix. Concernant l'avancement des programmes du secteur, le premier responsable du secteur a mis l'accent sur la nécessité de l'actualisation périodique de la liste des entreprises de réalisation en infraction et les distribuer, chaque mois, aux commissions des marchés et autres départements ministériels. Il a également souligné la nécessité d'intensifier les opérations de contrôle pour passer au crible les souscripteurs des différentes formules de logement à l'effet de garantir «la justice sociale et la transparence dans la dépense des fonds publics».

M. B.

## Questions de la population et du développement arabes

### Boudiaf plaide pour un organisme technique

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a appelé, hier à Alger, les pays arabes à la mise en place d'un organisme technique pour la prise en charge des questions de la population et du développement à l'instar de l'Union africaine (UA).

Cet organisme technique aura pour mission le transfert des nouvelles connaissances, l'échange des expériences, l'orientation en matière de choix stratégiques à développer et de décisions à prendre, a indiqué le ministre de la Santé dans une allocution lue en son nom par son chef de cabinet, Ali Rezkí, à l'ouverture du Forum régional de

haut niveau sur le dividende démographique dans la région MENA, organisé à l'initiative du Fond des Nations unies pour la population (Fnuap).

Ce forum constitue une aubaine pour mieux appréhender le dividende démographique et définir des choix pratiques pour son exploitation, a estimé le ministre, ajoutant qu'une telle compréhension permettra l'adoption d'une position commune au niveau de la Ligue des Etats arabes et des fora y afférents au niveau régional et international.

Les études ont fait ressortir que le développement social et économique ne peut se

réaliser sans une baisse du taux de naissances en parallèle, a-t-il précisé.

Pour le premier responsable du secteur, la croissance démographique ne peut être assimilée à un dividende démographique qu'en garantissant une santé et un enseignement de qualité aux jeunes en âge de travailler et un accès à des emplois à même de leur permettre de réaliser un long processus productif.

L'année 2017 a été placée en Afrique sous le thème «exploiter le dividende démographique en investissant sur les jeunes», a-t-il rappelé.

K. L.

## Les spécialistes sont formels

### La gestion du système de santé en Algérie par les TIC est «incontournable»

Le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la gestion du système de santé en Algérie est «incontournable», ont souligné, hier à Alger, des spécialistes.

Les professionnels de la question sont intervenus à l'occasion d'une rencontre sur «l'Innovation et E-santé, quel modèle et avenir pour l'Algérie», organisée sous le parrainage du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Spécialiste des TIC à

l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Algérie, Mohamed El-Amine Djaker a observé, dans son exposé, que l'utilisation de ces nouveaux moyens de communication «a révolutionné les prestations de soins et la gestion du système de santé», à travers le monde, plaidant pour que l'Algérie les «intègre impérativement pour le développement du secteur de la santé».

Il fera savoir, à ce sujet, que l'OMS, en collaboration avec le ministère de la Santé, a réalisé une enquête en 2015 sur la

«cybersanté» en Algérie, dans l'objectif d'asseoir une stratégie nationale d'informatisation du secteur, précisant que ce projet est «en cours» de concrétisation.

L'OMS a également réalisé une autre enquête sur «Les facteurs de risque des maladies non transmissibles», en recourant aux ordinateurs de poche, a-t-il poursuivi, informant également l'appui par l'agence onusienne de la faculté de médecine d'Alger pour la réalisation d'une plateforme e-learning destinée aux utilisateurs du

projet «Be-healthy, Be-mobile».

Promouvant la santé via l'utilisation du téléphone mobile, il s'agit d'un projet impliquant la direction de la Prévention, au ministère de la Santé, a-t-il précisé.

Pour sa part, le directeur des systèmes informatiques au niveau de ce département, Hadj Miloud Abdelkader, a soutenu que l'introduction des TIC dans ce secteur constitue «un levier et une valeur ajoutée» pour celui-ci, dans le sens où, a-t-il explicité, la prise en charge du patient s'en trouverait

améliorée, en même temps que seront réduites les erreurs médicales.

Dans un mot adressé aux organisateurs de cette rencontre, le ministre de la Santé a considéré que les TIC contribuent à «la prise en charge des besoins en système d'informations sanitaires mais aussi à ceux liés aux applications de gestion et de E-santé», ajoutant que cette rencontre devra «aider à la mise en place et à l'utilisation optimale du projet Sihatic».

Hania Y.

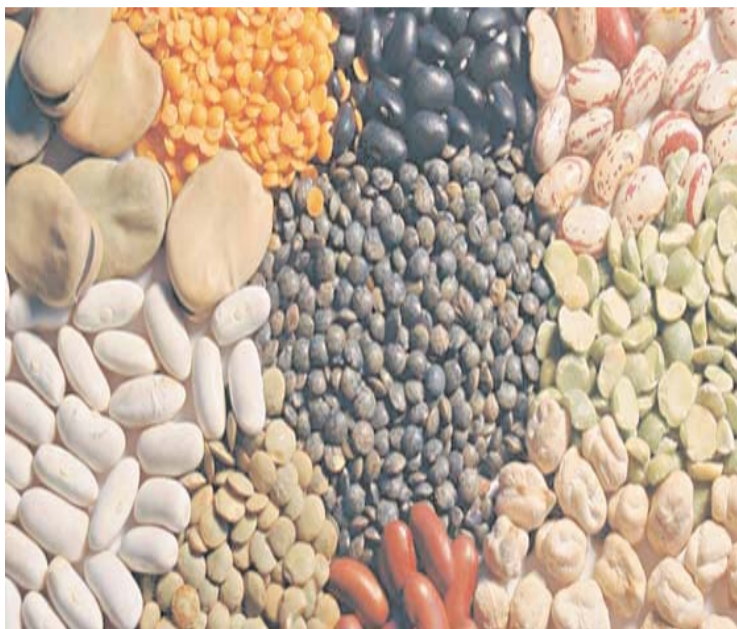
Développement des légumineuses

# Programme d'augmentation de la superficie au niveau national

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chelghoum Abdeslam, a indiqué que son département ministériel a élaboré un programme s'étalant de 2016 à 2021 et visant à augmenter la superficie des légumineuses de 85 000 à 210 000 hectares au niveau national.

Par Souad H.

Dans une lettre adressée aux participants à un colloque régional sur «le développement des légumineuses» lue par sa conseillère Djehich Fatiha, M. Chelghoum souligne que ce programme vise une production couvrant les besoins nationaux à 100% à travers l'augmentation de la superficie de cette culture, l'amélioration de la productivité dans les régions traditionnellement productives de ce produit, le renforcement du programme de production de semences et du parcours technique à travers des opérations pratiques et des campagnes de sensibilisation. Le ministre ajoute que les légumineuses couvrent en Algérie une superficie de 79 600 ha, soit une production de 832 000 quintaux, alors que les besoins sont estimés à 2,8 millions de qx dont 30 pour cent produits localement et 1,9 million qx importés pour une valeur de 234 millions DA, tout en rappelant que les légumineuses ont un rôle important dans l'alimentation dans notre pays. Pour concrétiser ce programme, il exhorté différentes



parties dont les agriculteurs, les agronomes, les chambres agricoles, les professionnels et la société civile d'utiliser tous les potentiels existants et réduire les terres en jachère privée ou publique pour leur exploitation dans la production agricole. M. Chelghoum a insisté également sur l'organisation de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation agricole, la circulation de

l'information et l'assistance technique, saluant le rôle des instituts technologiques et de recherche scientifique dans le développement des légumineuses. Le département ministériel œuvre à relancer le dynamisme économique du secteur pour relever le défi celui «d'un produit agricole algérien fort et présent», a-t-il encore souligné, appelant à mobiliser les moyens offerts par

l'Etat pour réaliser un bond qualitatif. D'autre part, le ministre a estimé que cette conférence régionale constitue une bonne occasion pour discuter du rapprochement de la chaîne de production, du renforcement de la production des légumineuses et débattre de la situation de la filière légumes et de la stratégie de son développement et d'amélioration de la qualité et de la quantité de ces produits dans le Maghreb arabe en général et en Algérie en particulier. Le représentant de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations unies (FAO) en Algérie, Nabil Assal, a souligné que la FAO œuvre à sensibiliser sur les légumineuses pour faire face aux changements climatiques et enjeux par une augmentation de la production afin de sécuriser l'alimentation dans le monde. Cette rencontre met en exergue l'importance des légumineuses dans une alimentation permanente et équilibrée et sa contribution à la sécurité alimentaire, a ajouté le responsable indiquant que l'organisation des nations unies (ONU) a proclamé, lors de sa 68<sup>e</sup> assemblée générale, «2016 année internationale des

légumineuses». Cette conférence régionale de trois jours regroupe des universitaires et spécialistes en agriculture d'Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie et des représentants des centres de recherche et d'instituts agronomiques, d'unions d'agriculteurs et de chambres agricoles. Le programme de cette rencontre, initiée par le FAO en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, comporte une série de communications traitant, entre autres, de «la politique, stratégie et enjeux pour développer les légumineuses alimentaires au Maghreb arabe, «la production des semences de qualité» et «les légumineuses : sécurité alimentaire et nutrition».

S. H./APS

## Généralisation des nouveaux modes de paiement Conventions entre la SNTF et la BNA

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a signé, à Alger, deux conventions avec la Banque nationale d'Algérie (BNA) pour le paiement en ligne par carte CIB (e-paiement) des billets et abonnements, et l'installation de terminaux de paiement électronique (TPE) dans les gares. Les deux conventions de partenariat ont été paraphées par le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah, et Achour Abboud, P-dg de la BNA, qui est parmi les établissements bancaires engagés dès le lancement du e-paiement en Algérie. Dans le cadre du premier accord, il sera procédé à la mise en place des terminaux de paiement électronique (TPE) dans des gares, a indiqué M. Bendjaballah, ajoutant que cette prestation sera disponible dès la semaine prochain-

ne au niveau des guichets des gares de d'Alger, Constantine et Annaba. Ce service sera généralisé au fur et à mesure pour couvrir l'ensemble des gares de la société ferroviaire à l'échelle nationale, selon son directeur général. Pour le paiement électronique (e-paiement), il sera officiellement disponible le 1<sup>er</sup> janvier 2017, a assuré M. Bendjaballah, rappelant que le site web de la SNTF permet déjà la réservation en ligne des billets. Ces deux prestations ouvertes aux clients de la BNA, se fera moyennant la carte interbancaire (CIB), via un code personnel et sécurisé, ce qui engendrera une inscription instantanée du montant de l'opération au débit du compte bancaire de l'utilisateur. Pour bénéficier de ce service, les clients de la BNA doivent se rapprocher des différentes agences pour

demandeur une carte CIB, s'ils ne l'ont pas déjà. Les détenteurs de cette carte doivent demander de leur agence bancaire l'ouverture du service e-paiement sur leur carte CIB à travers la délivrance d'un mot de passe, selon la BNA qui compte près de 200 000 détenteurs de cartes CIB. Le service de paiement électronique vise une facilitation conjuguée à une modernisation des prestations offertes par la SNTF aux citoyens selon son directeur général, qui assure qu'il n'y aura pas de changement sur les tarifs du nouveau service. De son côté, le P-dg de la BNA affirme la détermination de l'établissement à contribuer activement au développement du paiement électronique conformément aux orientations des pouvoirs publics.

Amel B.

Assurances

## Croissance de 10% du chiffre d'affaires de la CAAT

Le chiffre d'affaires de la Compagnie algérienne des assurances de dommages et de personnes (Caat) a enregistré au cours des neuf premiers mois de l'année 2016, une croissance d'environ 10% contre 5% à la même période de l'année dernière, a indiqué à Batna son président-directeur général, Youcef Benmicia. S'exprimant en marge d'une rencontre régionale sur les risques Industriels, M. Benmicia a révélé que la Caat prévoit pour l'année 2016 un chiffre d'affaires supérieur aux 21 milliards de dinars (mds DA) enregistrés lors du précédent exercice. Le montant des indemnités a atteint 12

mds DA au quatrième trimestre 2016, contre 13 mds DA pour tout l'exercice 2015, selon la même source qui a affirmé que cette rencontre vise à rapprocher les opérateurs économiques de la Caat et les sensibiliser sur l'importance d'assurer leurs biens. Ce responsable a également fait état du renforcement prochain du maillage de la Caat, avec l'ouverture début 2017 de cinq nouvelles agences à travers le territoire national, en plus d'une direction régionale dans la wilaya de Sétif. L'année 2017 verra aussi le lancement de nouveaux produits et de services, comme le paiement des primes d'assurance

par Carte interbancaire et par internet, ou encore la réparation des dommages subis par les entreprises, les locaux commerciaux et les ménages, a-t-il ajouté. L'impact du marché des hydrocarbures sur la croissance du secteur, les risques industriels et techniques, les services offerts par la Caat aux entreprises publiques, privées et étrangères sont autant de thèmes débattus au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part des cadres de la compagnie venus des wilayas de l'est du pays et des opérateurs économiques de différents secteurs.

A. O.

## Pétrole Le cours en baisse en Asie

LES COURS pétroliers s'affaiblissent en baisse, hier en Asie, dans un marché de plus en plus nerveux à l'approche d'une réunion de l'Opep censée sceller un accord de limitation de la production d'or noir. Vers 02h45 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en janvier, perdait 14 cents, à 46,94 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, également pour janvier, reculait de 15 cents, à 48,09 dollars. La veille, les cours avaient nettement grimpé à la faveur de propos jugés encourageants de l'Irak mais l'inquiétude a repris le dessus. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait annoncé début septembre un accord surprise pour limiter la production, mais celui-ci doit encore être concrètement mis en œuvre par des quotas. L'Opep veut aussi parvenir à un accord avec d'autres grands producteurs comme la Russie pour relancer des cours déprimés par la surabondance depuis l'été 2014. Le cartel se réunit mercredi à Vienne et les tractations entre les 14 membres vont bon train. L'accord est réclamé par les pays les plus dépendants de la manne pétrolière (Nigeria, Venezuela...) mais compromis par les fortes rivalités entre l'Irak et l'Arabie saoudite, et la situation précaire de certains producteurs en guerre (Irak,

Tizi-Ouzou

# Création de quatre nouvelles zones d'activités

■ Le comité interministériel a donné son aval à la wilaya de Tizi Ouzou pour la création de quatre nouvelles zones d'activités qui permettront d'augmenter son portefeuille foncier industriel, a annoncé le wali, Mohamed Bouderbali.

Par Ali T.

Le chef de l'exécutif de la wilaya, qui a effectué une visite de travail dans les quatre communes de la daïra de Draa El Mizan dans le but de s'enquérir de la situation du développement dans cette région du sud de la wilaya, a indiqué que l'une de ces zones est créée au profit de la commune de Draa El Mizan et occupera une superficie de 21 hectares. Les trois autres zones concernent Fréha, d'une superficie de 57 ha, Timizart, de 36 ha, et Tizi Gheniff d'une surface de 27 ha, a précisé le directeur local de l'industrie et des mines, Abderrahim Belbaki. Les deux zones d'activités de Draa El Mizan et de Tizi Gheniff ont été créées en remplacement du parc industriel qui devait occuper une superficie de 111 ha chevauchant ces deux localités. « Cette décision a été prise afin de préserver les terres à haute valeur agricole sur lesquelles était projeté le parc industriel », a précisé M. Belbaki. La nouvelle zone d'activités de Draa El Mizan s'ajoutera à celle déjà existante d'une superficie cessible de plus de 57 ha, répartie en 35 lots, dont 15 affectés à des investisseurs et 14 non attribués, les six lots restants étant



réservés à l'équipement de la zone (4 lots) ou classés non cessibles (2 lots), a-t-on appris sur place. S'agissant de la situation des investissements dans cette même zone, créée en 1983, un total de 13 projets ont été localisés dont six sont en activité, cinq en cours de réalisation et deux non encore lancés.

Le wali a donné instruction aux autorités locales, à leur tête le président d'APC, pour tenir dès la semaine prochaine une réunion afin de lancer l'opération d'assainissement de cette zone dans la perspective de la dynamiser et d'attribuer les 14 lots restants au profit d'investisseurs. Pour sa part, le directeur de l'in-

dustrie et des mines a indiqué que l'APS que cette zone ne détient pas de permis de lotir. « Celui-ci a été déposé et nous allons agir afin d'accélérer la procédure pour son obtention, ce qui nous permettra d'attribuer les lots non encore affectés », a-t-il ajouté. Revenant sur la question de l'investissement au niveau de la

wilaya, le chef de l'exécutif a rappelé que « toutes les communes sont encouragées à prendre des initiatives destinées à promouvoir l'investissement privé en développant l'attractivité de leur commune dans le but de créer de la richesse et de l'emploi et des ressources pour les collectivités ».

Lors de sa visite de travail, M. Bouderbali a inspecté des projets en souffrance relevant des secteurs de la jeunesse et des sports et de l'habitat.

Parmi ces projets, certains chantiers de construction de logements, en cours de réalisation dans les communes de Ain Zaouia, de Frikat et de Draa El Mizan, inscrits sur d'anciens programmes, ne sont pas encore réceptionnés ou sont livrés sans la réalisation des branchements aux différents réseaux.

C'est le cas notamment pour les 24 logements de la commune de Frikat, destinés à la résorption de l'habitat précaire, attribués sans raccordement à l'électricité ni au gaz naturel. Le wali a indiqué que ces problèmes urgents seront pris en charge en priorité.

A. T./APS

Laghouat

## 287 foyers raccordés au gaz dans les communes de Hassi-R'mel et Sidi-Makhlouf

Un total de 287 foyers relevant des concentrations d'habitants de Bouzbaier (commune de Hassi-R'mel) et Fesfassa (commune de Sidi-Makhlouf), dans la wilaya de Laghouat, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SD-Centre). Une

enveloppe de plus de 370 millions DA a été réservée, au titre du programme quinquennal 2010-2014 et du programme complémentaire, à la concrétisation de cette opération répartie en deux projets, a-t-on indiqué. Le premier a ciblé 198 foyers dans le village de Bouzbaier et le second 89 foyers dans la localité de Fesfassa, a-t-on ajouté. Les diffé-

rents projets de raccordement au réseau de gaz naturel ont permis de raccorder les 24 communes que compte la wilaya de Laghouat, alors que les travaux de même nature sont en cours d'exécution pour finaliser la couverture des agglomérations secondaires, signale-t-on de même source.

Selma N.

Constantine

## Remise en service du téléphérique après neuf mois de maintenance

Le téléphérique de Constantine a été remis en service après une opération de maintenance qui a duré neuf mois, a-t-on constaté. Une période d'essais techniques de ce moyen de transport urbain a été assurée depuis début novembre courant, et a ciblé le contrôle de l'ensemble des équipements dont les piliers et les télécabines, mais aussi l'itinéraire de cet équipement, long de 1 500 mètres, a indiqué à l'APS Mohamed Khodja Alama, représentant à Constantine de

l'Entreprise de transport algérien par câbles (Etac), chargée de la gestion du téléphérique. Affirmant que le téléphérique a été soumis à une révision générale selon les normes internationales, la même source a souligné que de nouvelles méthodes de gestion et de maintenance en matière d'expertise et de maîtrise technique du système de fonctionnement devant assurer toute la sécurité et la fiabilité à cet équipement, ont été adoptées. M. Alama a également soutenu

que l'Etac, chargée de la gestion du téléphérique depuis septembre dernier, œuvrera à améliorer les prestations de services d'un des moyens de transport les plus prisés à Constantine. Reliant la rue Tateche-Belkacem au CHU Benbadis et celle du CHU à la cité Emir Abdelkader, le téléphérique de Constantine, emprunté quotidiennement par 7 000 passagers, a été mis en exploitation en juin 2008 avec 33 cabines de 15 places chacune.

Said F./Agences

Oum El Bouaghi

## La production prévisionnelle de la pomme de terre d'arrière-saison en recul

La production prévisionnelle de la pomme de terre d'arrière-saison, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, connaîtra un recul avec 19 780 qx attendus contre 35 470 qx enregistrés en 2015, a-t-on appris du directeur local des services agricoles (DSA). Cette baisse de production s'explique, selon Ali Fenazzi, par la régression de la superficie

des terres consacrées à cette culture et qui ne dépasse pas les quelque 125 hectares, au titre de l'actuelle saison agricole, alors qu'elle était de l'ordre de 225 hectares la saison dernière. La réticence affichée des agriculteurs de la région quant à la culture de la pomme de terre, a ajouté le même responsable, est expliquée par le phénomène de la

sécheresse qui sévit dans la région et la baisse du niveau des forages et des puits, détaillant que beaucoup d'agriculteurs ont opté pour des cultures peu exigeantes en eau. La campagne de récolte de la pomme de terre d'arrière-saison dans la wilaya d'Oum El Bouaghi débutera fin novembre courant, a-t-on rappelé.

APS

## Laghouat Attribution de logements publics locatifs avant la fin de l'année

QUELQUE 1 442 logements de type public locatif devront être attribués avant la fin de l'année en cours dans la commune de Laghouat, a-t-on appris du chef de la daïra, Mohamed Ben Belkacem. En prévision de cette opération d'attribution, les commissions d'enquêtes sociales planchent actuellement sur l'étude des dossiers des postulants et ont jusqu'ici étudié plus de 7 000 dossiers sur les 31 500

demandes déposées, a-t-il précisé. Pour conférer plus de transparence à l'opération dans ses différentes étapes, il a été décidé d'accompagner les listes nominatives des photos d'identité des bénéficiaires, selon le même responsable. Dans le même contexte, le chef de daïra a fait état de 3 000 unités de logement de même type en cours de réalisation à travers la commune du chef-lieu de wilaya de Laghouat et sont actuellement à près de 50% d'avancement de leurs travaux. La ville de Laghouat a connu, ces dernières années, une extension de son tissu urbain, notamment sur son flanc ouest, donnant lieu à l'émergence de nouveaux pôles urbains dotés de toutes les commodités.

R.R.

Libye

# L'Algérie pour un dialogue inclusif, contre toute intervention étrangère

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a réaffirmé, à Alger, la position de l'Algérie qui repose sur la non-ingérence politique et le rejet de toute intervention étrangère dans la résolution du conflit en Libye, prônant la solution politique à travers un dialogue inclusif inter-libyen.

Par Kamel L.

«**L**a position de l'Algérie est toujours la même depuis le début de la crise en Libye et nous avons dit qu'il n'y avait pas d'autres alternatives à la solution politique, et ce, dans le cadre d'un dialogue global qui rassemble tous les Libyens loin de toutes pressions afin de parvenir à l'unité, la souveraineté de la Libye ainsi que la cohésion du peuple», a déclaré M. Messahel en marge de la 4<sup>e</sup> session plénière du Groupe de travail du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités au Sahel (GTS), organisée à Alger. Le ministre chargé des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes a souligné qu'«en tant que pays voisin, frère et partageant une histoire avec la Libye, il était du devoir de l'Algérie d'être à l'écoute des préoccupations des Libyens», estimant toutefois que l'ingérence et les interventions militaires étrangères sont «génératrices de chaos» et ne font pas partie de la culture de l'Algérie. «Nous souhaitons que la solution du conflit en Libye émane des Libyens, qu'il y ait un dialogue inter-libyen loin de toutes interventions internationales», a soutenu M. Messahel. Selon M. Messahel, la Libye recèle de grands potentiels, «des femmes et des hommes avec de grandes compétences capables de trouver une solution à travers un dialogue inclusif». A cet effet, «l'Algérie continue d'apporter son aide à toutes les parties en Libye, et travaille pour le rétablissement de la paix et la stabilité dans ce pays qui est une continuité de la

stabilité de toute la région et des pays voisins», a-t-il ajouté. M. Messahel a, en outre, évoqué les nombreuses visites effectuées par les responsables libyens et algériens, annonçant la venue à Alger dans les prochains jours du président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale de Libye, Fayed Serradj. A travers les nombreuses rencontres effectuées dans différentes capitales des pays du Sahel, M. Messahel a affirmé que tous les pays étaient unanimes à souligner l'importance de trouver une solution politique loin de toute intervention étrangère. «Notre but est d'avoir un seul agenda pour les Libyens, se basant sur la réconciliation nationale, le dialogue inclusif et la défense de l'unité du territoire libyen, en parallèle nous travaillons à avoir un agenda commun pour les pays du Sahel et pour la communauté internationale, dans le but d'accompagner les Libyens à résoudre le conflit et non pas pour interférer», a-t-il conclu. Les travaux de la 4<sup>e</sup> session plénière du Groupe de travail du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités au Sahel (GTS), qui ont débuté lundi à Alger, s'étaleront sur deux jours à huis clos, co-présidée par l'Algérie et le Canada.

## Le pays rejoint la coalition anti-Daech

La Libye a officiellement rejoint la coalition internationale contre le groupe terroriste auto-proclamé «Etat Islamique» (EI/Daech), a indiqué le Département d'Etat dans un communiqué sanctionnant la réunion de cette alliance militaire



Ph : DR

à Washington. Les représentants des 68 pays membres de cette coalition «ont accueilli la Libye en tant que nouveau membre de la coalition, tout en notant les progrès qu'elle a accomplis contre Daech, notamment à Syrte», a précisé le communiqué. Réunis au département d'Etat, les membres de la coalition ont mis l'accent sur l'importance de l'échange de renseignements qui a permis le démantèlement de plusieurs réseaux terroristes de Daech, selon la même source. Au cours de cette réunion, Brett McGurk, l'envoyé spécial du président américain Barack Obama pour la coalition anti-Daech, a présenté les derniers développements concernant la lutte contre l'organisation terroriste. Selon les données fournies par ce responsable, la coalition a réussi à «maintenir une pression maxima-

le» sur cette organisation terroriste en récupérant 56% des territoires qu'elle occupait en Irak. McGurk a également fait le point sur les opérations menées pour libérer les villes irakienne, Mossoul et syrienne Raqqa et a fourni des estimations actualisées sur le flux des combattants terroristes étrangers en Syrie et en Irak, dont le nombre s'est sensiblement réduit depuis les deux dernières années. Actuellement l'EI n'est pas en mesure «de reconstituer ses rangs ou de renforcer ses positions dans les territoires qu'elle occupe», selon McGurk. La rencontre de la coalition s'est tenue en parallèle avec une autre réunion à Washington sur la lutte antiterroriste qui a rassemblé le chef du Pentagone, Ashton Carter, avec son homologue français Jean Yves le Drian. La réunion a eu lieu, alors

que des informations rapportées dimanche soir par le *Wall Street Journal* font état d'une frappe aérienne menée par l'aviation militaire française dans le sud de la Libye qui aurait été couronnée de succès en éliminant le chef terroriste d'al-Qaida le plus recherché au Sahel, Mokhtar Belmokhtar. La frappe a été menée grâce aux renseignements fournis par les Etats-Unis à l'armée française, selon la même source. La Maison-Blanche et le Pentagone ont refusé de commenter l'information. La conseillère pour la sécurité intérieure d'Obama, Lisa Monaco, s'est contentée de déclarer que la France était «un des alliés les plus efficaces pour faire pression sur l'Etat islamique, en Syrie, en Irak et en Afrique».

K. L./APS

## Sahara occidental

# Le Sommet afro-arabe à Malabo, un «grave revers» pour le Maroc

L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a qualifié, à Paris, le Forum Afrique-Monde arabe, qui a eu lieu mercredi dernier à Malabo (Guinée équatoriale), de «grave revers» pour le Maroc. «Toujours fidèle à sa Charte, l'Union africaine (UA) n'a pas cédé au «chantage» marocain, présent à ce forum, pour «chasser» la RASD (République arabe sahraouie démocratique) du forum», a estimé l'AARASD, une association de droit français qui milite pour le droit du peuple du Sahara occidental, occupé par le Maroc, à l'autodétermination. «Les responsables africains du Forum n'ont pas cédé au chantage, alors le Maroc est parti avec quelques-uns de ses amis : Arabie saoudite, Yémen, Jordanie, Bahreïn, Qatar, Emirats, qui espéraient pourtant investir dans la riche Afrique», a

souligné l'association dans un communiqué, rappelant que les Sahraouis s'étaient jusque-là abstenus de participer au forum. A la demande de plusieurs Etats de l'Union africaine, compte tenu de la présence significative de la RASD dans la vie politique de l'Union, celle-ci a décidé cette année de participer à ce forum comme membre à part entière de l'Union africaine. Il y a lieu de rappeler, par ailleurs, que la Ligue arabe refuse de reconnaître le Front Polisario et la lutte du peuple sahraoui et s'interdit toute relation avec la RASD. «Dès l'ouverture du Forum à Malabo, la délégation marocaine a exigé que les organisateurs «chassent» la délégation de la RASD, enlèvent le drapeau sahraoui sinon ses membres refuseront de siéger aux côtés d'une telle délégation», a rapporté l'association, relevant que le roi Mohammed VI,

comme son père Hassan II, «a tendance à ne pas comprendre l'attachement des Etats africains à leur Charte». Elle a indiqué que depuis un an, le roi du Maroc «manœuvre à coups de voyages, de business et de cadeaux pour convaincre les dirigeants de l'Union africaine de se débarrasser de la RASD et d'ouvrir grandes leurs portes au Maroc», faisant remarquer qu'au Sommet de Malabo l'Afrique «persiste et signe et en même temps provoque une division au sein de la Ligue arabe». Après le retrait des pays du Golfe et du Maroc du forum, «les 2/3 de ses membres sont restés au Forum aux côtés de la RASD», a-t-elle précisé, notant que la déclaration finale est restée «fidèle aux principes de la Charte de l'Union africaine et donc au respect des frontières coloniales et au droit à l'autodétermination pour tous les peuples

colonisés». L'AARASD a indiqué, en outre, qu'il reste quelques semaines au Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, pour «manifeste autant de fermeté et imposer au Maroc de revenir à la table des négociations directes pour véritablement négocier et respecter le droit international et tout le mois de décembre au Conseil de sécurité, présidé par l'Espagne pour soutenir un tel engagement». Le sommet Afrique-Monde arabe est l'organe politique suprême du partenariat afro-arabe qui adopte le plan d'action et les stratégies à long terme du partenariat et évalue le progrès accompli dans la mise en œuvre des plans. Le sommet se réunit tous les trois ans alternativement dans les pays africains et les pays arabes. Kamel L./Agences



Territoires palestiniens

# Congrès du Fatah pour renouveler le plus vieux parti palestinien

■ *Le Fatah, principal parti palestinien, a réuni hier son premier congrès depuis sept ans pour tenter de resserrer les rangs autour de Mahmoud Abbas, son président vieillissant et affaibli par la contestation populaire et interne*

Le point d'orgue du Congrès sera l'élection à partir de vendredi de ses instances dirigeantes, le Conseil révolutionnaire – 80 membres élus et une quarantaine nommés – et le Comité central – 18 membres élus et quatre nommés par le président.

Ses résultats donneront une idée du poids politique des différents courants au sein du Fatah, en proie à des divisions internes et au sein duquel M. Abbas tente d'écartier les voix dissonantes, notamment les partisans de Mohammed Dahlane, le principal opposant au président qui vit en exil aux Emirats arabes unis, affirment des analystes.

Pour Jibril Rajoub, membre du Comité central venu des services de sécurité et désormais très actif patron du sport palestinien, ce Congrès doit avant tout permettre de revoir de fond en comble l'organisation du mouve-

ment, fondé en 1959. «Le système des années 1960 ne marche plus en 2016», affirme-t-il à l'AFP.

«Il faut prendre en compte les circonstances actuelles : le système a été créé lorsque nous étions en diaspora et nous sommes maintenant sur le sol national, il a été mis en place pour une étape révolutionnaire, maintenant nous avons un État», avance-t-il encore. Ces élections permettront de «choisir des dirigeants pour la prochaine étape», explique à l'AFP Saëb Erakat, numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui sera candidat pour un nouveau mandat au sein du Comité central, selon une source proche. Une prochaine étape qui s'annonce compliquée alors que le processus de paix est au point mort depuis des années, que la question palestinienne a été reléguée à l'arrière plan diplomatique par les autres crises régionales et que la division entre l'Autorité palestinienne qui contrôle la Cisjordanie et le Hamas islamiste qui tient la bande de Ghaza empêche la tenue d'élections depuis dix ans. Lors de son discours d'ouverture prévu à 18h00 (16h00 GMT), M. Abbas, 81 ans et artisan des accords d'Oslo signés en 1993 avec Israël, devrait aborder toutes ces questions. Ces accords devaient en effet conduire à la création d'un État palestinien qui se fait toujours



Ph. &gt; D. R.

attendre. Le Fatah est la «colonne vertébrale» de l'OLP, l'entité reconnue internationalement comme représentant les Palestiniens, rappelle Wassel Abou Youssef, membre de la direction de l'OLP issu du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP, gauche historique). Tout changement au sein de ce parti aura donc une incidence sur l'OLP, instance la plus importante pour les Palestiniens puisque c'est elle qui chapeaute l'Autorité palestinienne, l'entité intérimaire, qui perdure faute d'État. Douze autres mouvements font partie de l'OLP, mais le Fatah reste le principal décisionnaire dans cette institution que le Hamas et le Jihad isla-

mique, les deux puissantes forces islamistes à Ghaza, n'ont jamais rejointe. L'objectif du Congrès, explique Mahmoud Abou al-Hija, porte-parole du Fatah, est de déterminer «que faire» face à «l'horizon politique bouché et l'impasse des négociations». Le Fatah évoquera ainsi, assure-t-il, les différentes initiatives de paix portées par la

France ou les pays arabes et la possible saisie du Conseil de sécurité de l'ONU face à la colonisation israélienne qui grignote chaque jour du terrain dans les Territoires occupés. Depuis plusieurs jours, les préparatifs vont bon train au siège de la présidence palestinienne à Ramallah, en Cisjordanie, petit territoire palestinien occupé depuis près d'un demi-siècle par Israël. Des tentes ont été installées aux abords du complexe où des policiers ont été déployés en masse pour accueillir les 1.400 membres du Congrès, venus de Cisjordanie, de Ghaza et de l'étranger.

Israël contrôle toutes les frontières des Territoires palestiniens, à l'exception de la frontière sud de la bande de Ghaza avec l'Égypte. L'État hébreu a refusé le passage à des dizaines de membres du Fatah qui devaient partir de Gaza, selon M. Abou al-Hija, sans en préciser les raisons. Sollicitées, les autorités israéliennes, qui invoquent généralement des raisons de sécurité, n'ont pas répondu à

## Afghanistan

### La justice anti-corruption s'attaque aux puissants

Le tribunal anti-corruption Lafghan a entamé ses travaux avec les premières audiences publiques à Kaboul, le début d'un long chemin vers la transparence dans l'un des pays les plus corrompus au monde, où les attentes sont immenses.

Le Centre de justice pénale contre la corruption, installé par décret du président Ashraf Ghani, est voué à poursuivre les puissants et les cas de corruption majeurs. Ceux-ci sont nombreux si l'on en croit l'Organisation Transparence International dont le classement annuel fait autorité: l'Afghanistan y figure tout en bas, avec la Corée du Nord et la Somalie. «C'est un moment très important qui va mettre un terme à l'impunité. On peut espérer qu'il remontera au plus haut niveau de l'État, jusqu'à d'anciens ministres et des gens importants jamais embêtés jusqu'ici», escompte Yama Torabi, président du Comité pour l'observation de la corruption (MEC), un organe afghan indépendant. Le centre pénal anti-corruption, promis par le président Ghani en mai dernier à la communauté internationale, associe procureurs, juges et

enquêteurs de la police criminelle, rappelle M. Torabi. Il disposait d'un demi-million de dollars pour ses quatre premiers mois de fonctionnement. A sa tête, un juge de 32 ans, Mohamed Alif Urfani, officie dans des bureaux en préfabriqué au cœur d'une enceinte puissamment gardée. M. Urfani envisage «deux types de menaces : au sein même du gouvernement, certains ne souhaitent pas que ce centre fonctionne. Et les talibans qui ne veulent pas voir le gouvernement se renforcer», explique-t-il à l'AFP. Lui-même, père de deux jeunes enfants, bénéficie d'une protection rapprochée solide : «Je n'ai pas reçu de menaces directes mais la pression va forcément augmenter quand on arrivera aux plus grosses affaires». «Les policiers qui ont arrêté un général trois étoiles du ministère de la Défense ont reçu des appels inquiétants sur leur portable», confie-t-il. Trente-cinq personnes dont 14 juges ont été affectées au Centre, composé d'un tribunal de première instance et d'une cour d'appel. «Le CV de chacun a été méticuleusement vérifié et passé au crible», assure à l'AFP le porte-parole du procu-

reur général, Jamshid Rasouli. A ce jour, ils se sont saisis de 55 cas et 31 suspects sont sous les verrous, avec «cinq ministères» dans le viseur, ainsi que la Banque centrale d'Afghanistan et l'autorité de délivrance des cartes d'identité, précise le juge Urfani. Le ministère du Développement urbain est concerné avec un détournement de 100 millions de dollars, lâche-t-il. Il ne peut pas donner plus d'information sur ces affaires sensibles en cours, que la presse suit avec avidité. Mi-novembre, la Cour a prononcé sa première condamnation : deux ans et six mois de prison ferme pour un procureur militaire. Le général Abdul Haye Jurat, drapé à la barre dans son patouivoire (grand châle traditionnel), le regard masqué par des lunettes noires, a été pris en flagrant délit alors qu'il empochait 50 000 afghanis (760 dollars) réclamés à la famille d'un prisonnier en fin de peine pour le libérer. Le délit paraît mineur au regard du milliard de dollars détourné de la Kabul Bank en 2011, pour lequel le frère même de l'ex-président Hamid Karzai a été mis en cause.



## Points chauds

### Appréhensions

Par Fouzia Mahmoudi

La victoire de François Fillon n'a pas été un choc que pour les médias, elle l'a aussi été pour ses adversaires politiques qui avaient de longue date affûté leurs stratégies politiques en vue de 2017 en prévision d'une victoire d'Alain Juppé à la primaire de la droite et du centre. Et si les socialistes peuvent se sentir plus décontractés grâce à la disparition du «modéré» Juppé qui avait séduit la gauche, l'extrême-droite, elle, peut craindre un regain d'intérêt de son électorat pour le conservateur Fillon qui aime à rappeler son amour des valeurs françaises et qui se dit catholique dans l'âme. Bon nombre de commentateurs politiques ont d'ailleurs immédiatement pointé cela du doigt, ne faisant que susciter quelques haussements d'épaules de la part de la direction du FN qui continue à affirmer que rien n'est changé et que la droite fait partie intégrante du problème politique français avec Juppé pour la représenter ou Fillon. Mais l'on sent de la crispation de la part des principaux cadres du mouvement frontiste. Marine Le Pen, notamment, qui s'est faite plutôt discrète depuis les élections régionales de décembre dernier, est montée au front pour critiquer le libéralisme de son opposant de droite à la présidentielle. Elle a évoqué sans détour la «saignée», la «cure d'austérité», le «retour en arrière il y a 120 ou 130 ans» que proposerait l'ancien locataire de Matignon, un programme «absolument dramatique». Le FN tente d'utiliser la radicalité vantée par François Fillon, avec sa volonté de supprimer 500 000 fonctionnaires ou d'augmenter la TVA, pour normaliser Marine Le Pen qui prône, elle, la sortie de l'euro ou de l'UE. Pour un mariniste, «avec le recul, Fillon est un candidat qui peut être plus profitable» à celle qui fait campagne «au nom du peuple», car son programme économique de coupes dans les dépenses publiques pourrait rabattre vers le FN l'électorat populaire, notamment à droite. Henri Guaino, ancien conseiller spécial de Nicolas Sarkozy, a lui-même évoqué une «très bonne nouvelle pour le Front national parce qu'avec un programme pareil, les classes populaires et les classes moyennes ne vont pas aller voter pour cette droite-là [...], qui n'a aucune générosité, aucune humanité». Reste à savoir si les classes populaires qui craignent pour leur portefeuille seront en effet tentées de voter pour la candidate d'extrême-droite pour son programme économique, plutôt que pour son programme sécuritaire. Mais Le Pen aura de la concurrence car le candidat socialiste et Jean-Luc Mélenchon joueront sur les mêmes tableaux. Ce qui différenciera le FN alors sera son programme sécuritaire qui pourrait attirer ceux qui estiment que la crise des migrants a été mal gérée par la gauche ou que l'immigration doit cesser ou tout du moins baisser drastiquement.

F. M.





Festival «Nuits du théâtre» au Maroc

## Participation de la pièce «Ana wal Maréchal» à Assafi

■ La pièce théâtrale «Ana wal Maréchal» représentera l'Algérie au 4<sup>e</sup> Festival international «Nuits du théâtre» qui se tiendra du 6 au 10 décembre prochain à Assafi (Maroc), a-t-on appris de son réalisateur, Saïd Bouabdellah.

Par Adéla S.

Cette œuvre, produite par la coopérative «Atelier d'El Bahia» d'Oran, sera présentée à l'ouverture de cette manifestation, organisée par la troupe «Joussour Assafi». La pièce traite de la citoyenneté et de la trahison, abordant le conflit de dualité entre le bien et le mal à travers l'histoire d'un maréchal qui, impliqué dans des détournements de fonds, se réfugie dans une forêt en compagnie d'un soldat, Alfonso, auquel il fait croire qu'ils sont en mission secrète, profitant de sa naïveté et son patriotisme pour l'utiliser à son service. Les comédiens Bouhadjar Boutchiche et Foued

Bendoubaba incarnent les deux principaux rôles de cette pièce écrite par l'écrivain marocain Ahmed Kares et réalisée par Saïd Bouabdellah, président de la coopérative «Atelier d'El Bahia». La pièce «Ana wal Maréchal» a déjà obtenu deux prix de la meilleure mise en scène et de la meilleure interprétation à la 5<sup>e</sup> édition du Festival maghrébin du théâtre amateur de Nabeul (Tunisie), organisée du 27 au 30 octobre derniers. Cette œuvre a été présentée une centaine de fois, selon le metteur en scène qui a indiqué que cette coopérative fondée en 2004 a produit 14 œuvres et s'attelle à produire sa nouvelle pièce «El Jaras» (La cloche).

A. S./APS



Festival international du cinéma d'Alger

## La qualité prime en dépit des difficultés financières

La 7<sup>e</sup> édition du Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédiée au film engagé, sera marquée par la projection de 17 films, en sus de deux films hors compétition choisis pour leur qualité et le thème traité, et ce, en dépit des difficultés financières rencontrées, ont affirmé, lundi à Alger, les organisateurs du festival. Organisée du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, la 7<sup>e</sup> édition du Fica verra la projection d'autres films ayant connu un franc succès lors de rendez-vous culturels internationaux pour les thèmes traités. Au programme de cette édition, le film franco-britannique «I, Daniel Blake» du réalisateur Ken Loach qui a remporté la Palme d'or lors de la dernière session du Festival de Cannes. Il est prévu également la projection

des films «Cartas de guerra» (Lettres de la guerre) du réalisateur portugais Ivo Ferreira sur l'émigration et «Mercenaire» (2016) du réalisateur français Sacha Wolff. Cette 7<sup>e</sup> édition dédiée à la mémoire du leader cubain Fidel Castro, décédé vendredi, et considéré comme un symbole d'engagement et d'ouverture sur la culture, sera marquée par la projection en avant-première du film «Ouled Mokrane» du réalisateur Amor Hakkar, seul film algérien participant à la compétition officielle dans la catégorie fiction. La commissaire du festival, Zahira Yah, a expliqué la faible participation algérienne à ce rendez-vous en raison du niveau des films proposés qui était, selon elle, en deçà du niveau requis. Les ama-

teurs du 7<sup>e</sup> art seront au rendez-vous avec la réalisatrice Yamina Salami qui présentera son film «I am Nojoom, age 10 and divorced» (fiction) qui sera présente lors du festival. Dans la case des films documentaires sont inscrits «Fuocoammare» (Par delà Lampedusa) d'Italie et «Ledjouad» du Sahara occidental. Deux fictions seront projetées hors compétition. Il s'agit du film américain «The birth of a nation» (Naissance d'une nation) qui inaugurera le festival et «Le professeur de violon», du Brésil, qui, lui, clôturera la manifestation. Les réalisateurs algériens Ameur Hakkar, yéménite Khadija Al Salami et colombienne Camila Rodriguez prendront part au Fica. Lors de cette édition qui rendra hommage à la réalisatrice

sahraouie Djamilia Sahraoui, le critique de cinéma Ahmed Bejaoui animera deux ateliers le premier sur «l'engagement dans le cinéma entre appels et défis» et le second intitulé «Comment favoriser l'émergence d'un cinéma jeune en Algérie». Le réalisateur Abdelkrim Bahloul présidera le jury des films fiction. Fatima Zaamoum présidera le jury des films documentaires. La commissaire du festival a évoqué dans une conférence de presse les difficultés financières auxquelles elle a été confrontée durant la préparation de l'évènement. Faute d'aide du ministère de la Culture, les organisateurs ont dû rechercher le sponsor auprès des entreprises publiques. Certains cinématographes ont été solidaires et

offerts leur production à titre gratuit, a-t-elle dit. A la question de savoir pourquoi seules les salles El Mouggar et la Cinémathèque d'Alger abritaient les projections du Fica, elle a répondu que les autres structures n'étaient pas dotées du DCP (digital cinéma package). G. H.

Azzedine Mihoubi :

## Des projets lancés dans le domaine des services et de l'industrie culturels

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a fait savoir, lundi à Naâma, que plusieurs projets de services et d'industrie culturels étaient en phase de lancement et pouvaient constituer un moyen de croissance du PIB. En marge d'une visite d'inspection dans plusieurs monuments et sites culturels de la wilaya, le ministre a indiqué que «plusieurs projets en phase de lancement dans le domaine de l'industrie et des services culturels peuvent constituer un autre moyen de croissance du PIB et une opportunité pour les hommes d'affaires et les entreprises privées, de découvrir et d'investir le champ culturel et concrétiser des résultats au profit de l'économie nationale». Il s'agit, selon le ministre, «des projets de studios et de laboratoires cinématographiques, de groupes d'impression, de musées, de maisons d'édition et autres. Des contacts ont lieu avec les wilayas pour faciliter les méca-

nismes de concrétisation de ces projets». M. Mihoubi a insisté sur l'importance de protéger et réhabiliter les monuments historiques afin de les sécuriser et les transformer en monuments à même de contribuer à la promotion du tourisme culturel. Dans ce contexte le ministre a souligné la nécessité pour «les associations d'intervenir sur le terrain et de s'engager à protéger et gérer ces monuments historiques selon un cahier des charges défini en collaboration avec des institutions relevant de l'Etat». La société civile est un support important pour les institutions du secteur en matière de valorisation des vieux Ksours, a-t-il fait valoir. Le ministre a affirmé que les gravures rupestres de Naâma nécessitaient un «travail d'entretien exceptionnel et de réhabilitation à travers des recherches complémentaires, et davantage de lectures académiques de ces gravures rupestres qui prouvent la présence de l'hom-

me». Il a mis l'accent sur la nécessité de préserver et de protéger le patrimoine culturel algérien, qu'il soit matériel ou immatériel, à l'instar des vestiges de Naâma qui feront l'objet d'une recherche approfondie par le biais du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah). Une carte nationale regroupant tous les sites archéologiques et historiques à travers le territoire national sera établie. Le Ksar Magharr Tahtani (construit depuis plus de 6 siècles) a été la première station de la visite de M. Mihoubi qui s'est également rendu dans la Zaouia de cheikh leader de la résistance dans le sud, Cheikh Bouamama, construite en 1881. M. Mihoubi a annoncé que le palais Tiout, construit au 15<sup>e</sup> siècle et qui a fait l'objet de plusieurs opérations de restauration en 2003, 2008 et 2013 sera bientôt classé patrimoine national.

Racim C.

Présentation  
Vente dédiée  
Amina Mekahli  
Sam 03 déc 2016 13 h 30

Amina MEKAHLI  
Roman

LE SECRET  
DE LA GIRELLE

ANEP

Librairie multi livres  
(Cheikh)

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger (Ouled Fayet)  
Du 30 novembre au 4 décembre :

Festival International de musique symphonique.

Salle Ibn Khaldoun Alger  
Du 18 novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre :

Projection du film «Inferno», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code», «Anges et Démons»).

## Coup-franc direct

Un mercato, pour quoi ?

Par Mahfoud M.

**A** l'approche de la deuxième phase de recrutement qui se déroulera en hiver, d'aucuns se demandent vraiment pourquoi continuer à croire à ce mythe de mercato en Algérie. En effet, un mercato devrait se faire pour une équipe capable de ramener des joueurs de qualité qui donneraient un plus à l'équipe et apporteraient une touche spécifique dans un poste où le groupe connaît un manque. Ici, certains ne font que recruter pour recruter et ne se soucient vraiment pas de la qualité des joueurs. Pour eux, il faut juste justifier aux supporters qu'ils font leur travail et tentent de ramener des éléments valables. Il faut vraiment mettre fin à cette mascarade et prouver une fois pour toutes que ce qui se passe en Algérie ne marche pas vraiment avec la réalité du terrain, surtout que le niveau de la plupart des joueurs laisse à désirer et ils n'apportent pas ce plus qu'on attend d'eux. Au lieu de recruter ces joueurs, les présidents de clubs gagneraient plus à se lancer dans la formation et prendre en charge les jeunes qu'ils pourront ensuite injecter dans l'équipe première, au fur et à mesure, pour amortir ensuite l'investissement et mettre fin à la spéculation dans ce championnat professionnel qui n'en est pas un en fait.

M. M.

### Classement des buteurs en Belgique Saâdi recule à la 3<sup>e</sup> place



**L'ATTAQUANT** algérien du KV Courtrai, Idriss Saâdi, a reculé à la 3<sup>e</sup> place au classement des buteurs du championnat de Belgique, à l'issue de la 16<sup>e</sup> journée, clôturée dimanche soir. L'ancien stéphanois avait dominé ce classement pendant les huit premières journées, avec neuf réalisations, mais n'ayant plus consolidé ce

capital depuis le 4 novembre dernier, il a reculé à la 2<sup>e</sup> place, puis à la 3<sup>e</sup>, à l'issue de cette 16<sup>e</sup> journée, ayant vu son équipe perdre (3-0) chez La Gantoise. Le classement des buteurs du championnat est désormais dominé par le fer de lance d'Anderlecht, Teodorczyk, avec 12 réalisations, dont la dernière remonte à dimanche, lors de la large victoire contre Mouscron-Peruwelz (7-0). Un des sept buts d'Anderlecht a été inscrit par l'international algérien Sofiane Hanni, également impliqué dans un autre but, inscrit contre son camp par Matej Delac à la 28<sup>e</sup> minute de jeu. L'autre international algérien du championnat de Belgique, Ishak Belfodil, a fait mieux avec son équipe, le Standard de Liège, avec un but et deux passes décisives lors du précieux succès contre le leader Zulte-Waregem (4-1). Au classement de la Pro League belge, Anderlecht occupe la 6<sup>e</sup> place avec 28 points, soit cinq de moins que le leader, Zulte-Waregem, alors que le Standard de Liège est 7<sup>e</sup> avec 25 unités, juste devant le KV Courtrai, 8<sup>e</sup> avec 24 points.

### Tournoi de qualification à la FIBA Africa Champions Cup de Basket ball

#### Le GSP éliminé de la compétition

**LE CLUB** de basket-ball algérien GS Pétroliers a raté la qualification pour la phase finale de la FIBA Africa Champions Cup, en s'inclinant face à la formation marocaine de l'AS Salé (90-94), pour le compte de la dernière journée du tournoi de qualification de la Zone 1, disputé lundi à El Hociema (Maroc). En tête durant tout le match, les Pétroliers ont très mal géré les dernières possessions du match, laissant filer une qualification qui leur tendait les bras. Le deuxième club qualifié de la Zone 1 est le Club Africain de Tunisie qui avait assuré sa qualification en remportant ses deux premiers matchs face à l'AS Salé (75-73), et le GS Pétroliers (72-64). Ce tournoi de qualification de la Zone 1 a enregistré la participation de quatre clubs : GS Pétroliers, Club Africain, AS Salé et le Chabab Rif Al-Hoceïma. Six

clubs ont déjà composté leur billet pour le tournoi final prévu en Egypte : Al-Ahly (Egypte), City Oilers (Ouganda), Kano Pillars et Customs (Nigeria), Primeiro de Agosto et Recreativo do Libolo (Angola).

### Mondial du sport de boule (U18/U23) L'EN avec 6 athlètes à Monaco

**LES SÉLECTIONS** algériennes de sport de boule des catégories U18 et U23 prennent part au championnat du monde de la discipline, spécialité jeu long, prévu du 28 novembre au 5 décembre à Monaco, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des sports de boule. Les sélections algériennes qui ont rallié la Principauté de Monaco dimanche, sont composées de 6 athlètes. 3 en U18 et 3 en U23, précise l'instance fédérale. Dans la catégorie des U18, l'Algérie sera représentée par Mohamed Amine Chachoua, Foued Malek et Rezki Athmane, alors que Mohamed Amine Mokdad, Skander Beltaif et Mostafa Bouzidi seront engagés chez les U23. Le sport de boule, spécialité jeu long, est un sport d'équipe en doublette ou quadrette, qui consiste à placer le maximum de boules le plus près possible d'une petite sphère de bois servant de but.

## Ligue 1 Mobilis (mise à jour/8<sup>e</sup> journée)

# MOB-MCA mardi 6 décembre à Sétif

■ Sanctionné par la LFP suite aux incidents qui ont émaillé le match face au MCO joué à Béjaïa, le MO Béjaïa devrait continuer à recevoir au stade du 8-Mai 1945 de Sétif.

Les Mobistes devraient se concentrer sur la suite



Par Mahfoud M.

**E**n effet, il accueillera le MC Alger le mardi 6 décembre sur ce même stade, à 16h00, en match comptant pour la mise à jour de la 8<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, selon ce qu'a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Il faut savoir que le MOB a écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux à l'extérieur, suite aux incidents survenus pendant et après la rencontre MO Béjaïa-MC Oran (0-0), disputée le 18 novembre au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa dans le cadre de la 12<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1. Les Crabes ont purgé leur premier match à l'extérieur samedi, à l'occasion de la rencontre comptant pour les 32<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Algérie face au NA Hussein-Dey (0-1) disputée à Sétif. Le MOB, finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), occupe la dernière place au classement avec 7 points seulement, et se trouve donc dans une situation très difficile. La formation des gars de Yemma Gouraya a fait appel à

l'ex-coach du Nasr d'Hussein-Dey, Youcef Bouzidi, qui aura pour mission de tenter de redresser la barre et sortir de la zone dangereuse, même si ce sera très difficile, eu égard au calendrier qui attend l'équipe qui aura à disputer des matchs pièges, que ce soit à domicile ou à l'extérieur de ses bases. Il faut

dra une très grosse dose de courage aux joueurs du MOB pour s'en sortir, surtout beaucoup d'entre eux sont abattus par ce qui leur arrive et pensent qu'il faudra un miracle pour s'en sortir et assurer le maintien en Ligue 1.

M. M.

### Verts d'Europe Soudani en tête du classement des internationaux buteurs



**L'ATTAQUANT** international algérien du Dinamo Zagreb (Div.1 croate de football), Hilal Soudani, buteur dimanche en championnat face à Osijek (2-0), occupe la tête du classement des internationaux algériens évoluant en Europe avec 9 buts, toutes compétitions confondues. Le joueur algérien compte 7 buts en championnat et 2 en Ligue des champions d'Europe. L'ancien joueur

de l'ASO Chlef (Ligue 2/Algérie) devance l'attaquant du Standard de Liège (Div.1 belge), Ishak Belfodil, qui a contribué dimanche à la victoire de son équipe face à Zulte-Waregem (4-1). Belfodil, qui en train de retrouver ses sensations depuis son départ du club émirati de Beni Yas, en est à son 7<sup>e</sup> but dont 3 en Europa League. Riyad Mahrez (Leicester City), élu meilleur joueur la saison dernière de la Premier league anglaise partage avec Belfodil la 2<sup>e</sup> place avec 7 buts dont 4 en C1. Le joueur algérien le plus en vue la saison dernière est en baisse de régime, à l'image des résultats enregistrés par les Foxes qui se trouvent à deux longueurs des places relégables. Son coéquipier à Leicester, Islam Slimani, deuxième meilleur buteur la saison dernière du championnat portugais avec le Sporting Lisbonne (27 buts), a marqué 5 buts dont 1 en Ligue des champions. En dehors du continent européen, l'attaquant d'Al-Sadd (Qatar), Baghdad Bounedjah, est en train de faire parler la poudre en atteignant la barre de 10 buts, occupant ainsi la 1<sup>re</sup> place au classement des buteurs en compagnie du Marocain de Lekhwiya, Youssef Al-Arabi, et du Brésilien Romarinho d'Al-Jaïch. L'attaquant algérien de Courtrai (Div.1 belge), Idriss Saâdi, pressenti pour intégrer les rangs de l'équipe nationale en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, a marqué 9 buts ce qui lui permet d'occuper la 3<sup>e</sup> place au classement des buteurs de «Ligue Jupiler» en compagnie de Jelle Vossen (FC Bruges).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Réfugiés

### Plus de 100 000 Africains ont fui vers le Yémen cette année

**PLUS DE** 100 000 migrants et réfugiés de la Corne de l'Afrique ont traversé, cette année, le golfe d'Aden pour se rendre au Yémen, malgré le violent conflit qui ravage ce pays, s'est inquiétée, hier, l'ONU. «Malgré le conflit et la rapide détérioration des conditions humanitaires, plus de 100 000 personnes ont risqué jusqu'à présent cette année leur vie en haute mer pour atteindre le Yémen depuis la Corne de l'Afrique en bateau», a déclaré un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), William Spindler. «Cela met en évidence la nécessité de soutenir urgemment les pays d'origine et de transit pour décourager les gens de tenter cette traversée mortelle», a-t-il dit. Depuis janvier, près de 106 000 personnes (88 700 venus d'Ethiopie et quelque 17 300 de Somalie) ont traversé la Corne de l'Afrique pour se rendre au Yémen, contre 92 446 en 2015 et seulement 25 898 en 2006. Ces réfugiés arrivent au Yémen par bateau, en traversant le Golfe d'Aden. Depuis janvier, au moins 79 personnes sont mortes en mer dans cette région, selon le HCR. Depuis le 26 mars 2015, une coalition arabe, sous la conduite de l'Arabie saoudite, mène une campagne de frappes aériennes au Yémen contre le mouvement armé des Houthis. Outre ces violences, les migrants et réfugiés sont exposés à diverses formes d'exploitation, de torture et d'abus, selon le HCR, qui va lancer en décembre une campagne régionale d'information, notamment en Ethiopie et Somalie.

Ghani H.

## Médéa

### Une autorisation accordée pour assurer l'approvisionnement en gaz butane

**UNE AUTORISATION** spéciale sera accordée aux communes de la wilaya de Médéa pour assurer l'approvisionnement des foyers en bonbonnes de gaz butane et éviter ainsi d'éventuelles pressions sur ce produit à l'approche de la saison hivernale, a indiqué le chef de l'exécutif, lors d'une tournée à travers les communes de la daïra d'Ouled Antar, sud-ouest de Médéa. Cette mesure concerne, à titre exceptionnel, les communes dépourvues de gaz naturel, notamment celles situées en zones montagneuses enclavées qui ne sont pas encore raccordées au réseau local de distribution de gaz naturel, a-t-il déclaré à l'issue de sa visite à «Kherbet Hellal», commune d'Ouled Hellal, à 91 km au sud-ouest de du chef-lieu de wilaya. Pour garantir la disponibilité de ces bonbonnes de gaz et empêcher toute spéculation sur ce produit, les communes sont autorisées à s'approvisionner auprès

des centres enfumeurs de la région, en l'occurrence celui de Zoubiria, pour la partie sud, Beni-Slimane pour les communes de l'est, Mezghena, nord-est, et, enfin, Médéa, pour les communes situées au centre et l'ouest de la wilaya. L'autorisation accordée aux communes de s'approvisionner directement au niveau de ces centres enfumeurs devrait permettre à des milliers de foyers de passer un hiver moins difficile que les précédentes années, marquées par de graves tensions sur le gaz butane, en particulier dans les zones de montagnes et les vastes étendues steppiques où le prix de la bonbonne de gaz, quand il est disponible, était souvent cédé deux à trois fois son prix. Il est à signaler que pas moins de 630 foyers de la commune d'Ouled-Hellal sont programmés pour bénéficier de gaz naturel, au titre de la deuxième tranche du programme quinquennal 2010-2014.

L. M.

## Confection de faux billets de banque à Béjaïa

### Un ressortissant camerounais sous les verrous

«**UN FAUX-monnaieur de nationalité camerounaise est tombé dans les filets de la brigade économique et financière de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ces derniers jours**», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a été arrêté pour trafic et fabrication de faux billets de banque ainsi que pour escroquerie, suite à une plainte déposée par la victime M.T., natif de Béjaïa, avec lequel il s'est associé dans une affaire commerciale. Les policiers, informés par la victime du jour de la venue du trafiquant, ont minutieusement préparé et

tendu une souricière. Ils ont pris le Camerounais en flagrant délit de possession d'une somme d'argent, de fausses coupures de banque de diverses valeurs et des appareils utilisés dans la confection de faux billets de banque. Le faux-monnaieur a été présenté devant le procureur près le tribunal de Béjaïa pour possession de produits et outils de fabrication de faux billets de banque et pour escroquerie. «Il a été placé en détention provisoire et sera jugé ultérieurement», souligne-t-on.

H. C.

## La loi de finances 2017 passe en force



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Tizi Ouzou

### Marche pour réclamer toute la vérité sur la disparition d'un jeune

■ Des habitants du village Igharaiène, dans la commune d'Idjeur (70 km à l'est de Tizi Ouzou), ont marché, hier matin à Azazga, pour réclamer que la lumière soit faite sur la disparition du jeune Kamel Bazi (24 ans) depuis le soir du 25 octobre dernier.

Par Hamid M.

**L**es villageois se sont dirigés vers le tribunal d'Azazga où une délégation a été reçue par le procureur. Ils ont été rassurés quant à la poursuite des investigations afin de faire toute la lumière sur cette affaire. A noter que depuis l'annonce de sa disparition la famille de la victime et les habitants de son village n'ont pas cessé de faire des recherches pour le retrouver. Mais en vain.

### Démantèlement d'un réseau de malfaiteurs

Un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le vol a été démantelé la semaine écoulée par les éléments de la sûreté nationale à Draa El Mizan (35 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) a annoncé, hier, la cellule de communication du même corps de sécurité dans un communiqué.

Selon les précisions fournies par notre source, c'est «dans le cadre d'une enquête ouverte pour vol par effraction, dont a été victime une citoyenne de Draâ El-Mizan, les forces de police de la sûreté de daïra ont réussi à identifier et arrêter les auteurs au nombre de six, dont un mineur».

Ils ont dérobé une somme d'argent, des bijoux et d'autres objets à la victime, toujours selon la même source.

Présentés au parquet de Draa El Mizan, deux d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt pour «association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit, et vol qualifié en réunion», deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire, quant aux deux derniers dont le mineur, ils ont été relaxés. A noter que la quasi-totalité des objets volés ont été récupérés après le démantèlement de ce réseau.

### Deux individus arrêtés pour détention illégale d'armes à feu

Deux individus ont été arrêtés la semaine écoulée par la police de Bouzeguène (50 km à l'est de Tizi Ouzou) pour détention illégale d'armes à feu, avons-nous appris, hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou. Ils ont été interpellés suite à une enquête ouverte pour détention d'armes à feu de cinquième catégorie (arme de chasse) sans autorisation, selon les indications fournies par la même source. Les éléments de la sûreté de



Bouzeguène ont procédé à l'arrestation de trois individus et la saisie de deux fusils de chasse ainsi que des munitions lors des perquisitions effectuées.

Présentés devant le parquet d'Azazga pour détention illégale d'armes à feu de 5<sup>e</sup> catégorie et de matériel servant à l'entretien des armes, deux mis en cause ont été placés sous contrôle judiciaire, le troisième a été laissé en liberté provisoire.

H. M.